

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2019

1. **La séance a été ouverte** à 20 h 30 en absence de public.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à prendre les dispositions nécessaires à **l'obtention du Certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour parachever l'écocentre municipal** et à signer les documents nécessaires.
3. Il a été résolu à l'unanimité de donner aux citoyens du secteur du Lac-Bergeron jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2019 **pour rendre leurs installations sanitaires conformes et se raccorder au réseau municipal d'égout**.
4. Dans **le dossier de la protection des bandes riveraines**, il a été résolu à l'unanimité de demander au Gouvernement une aide financière pour les particuliers, comparable à celle que touchent les agriculteurs.
5. Par vote unanime, **la séance a été levée** à 20 h 35.